

Issu du syndicalisme britannique, Guy Ryder est le Secrétaire général de la toute récente (novembre 2006) Confédération Syndicale Internationale unifiée (1).

Economie & Humanisme : *Si on observe l'état de santé du monde du travail d'un point de vue international, l'impression de fragilisation, de précarisation, qui correspond aux pays européens, est-elle valable ?*

Guy Ryder : J'insisterais d'abord sur la hausse du chômage en général. Selon le BIT, il touche 6,3 % de la population active. C'est un niveau record. Et ceci sans compter le sous-emploi, plus difficile à chiffrer. Le découplage entre la croissance et l'emploi est grave lui aussi ; la croissance dont nous parle le FMI provient de l'amélioration de la productivité, avec des salaires qui ne suivent pas. Par contre, les bénéfices des grandes entreprises sont à des niveaux record. Il faut situer le débat sur la précarisation dans ce contexte-là.

E. & H. : *Sous-emploi au Sud, précarité au Nord : s'agit-il selon vous du même mouvement ?*

G. R. : Le sous-emploi est lié à une activité insuffisante, alors que la précarisation, dans le monde occidental, rejoint le constat d'une forte pression subie par les salariés. On ne vit pas, en Occident ou au Japon, une régression vers un état de sous-développement. On ne peut pas dire, donc, que le Nord rejoint le Sud. Mais la dégradation de la qualité du travail y est une tendance certaine.

La vie en société, une course ?

E. & H. : *Repérez-vous une tendance forte à la disparition des emplois peu qualifiés ?*

G. R. : Oui. La façon dont les changements technologiques sont intégrés dans la société et dans la production tient aux priorités du système financier, dans un rapport de forces entre capital et travail qui est devenu défavorable aux salariés et aux syndicats. Et les travailleurs non qualifiés sont en difficulté à deux niveaux : ceux qui n'ont pas de qualification risquent davantage d'être en chômage ; et là où il y a des postes non-qualifiés, ils sont mal rémunérés. Le discours récurrent « il faut vous former » butte sur la question de ceux qui ne sont pas capables d'aller loin dans leur formation. Leur dira-t-on, comme c'est un peu le cas déjà : « tant pis pour vous, ces emplois iront aux migrants... » ?

Beaucoup d'éléments, plus largement, poussent à accepter le fait que le marché va accroître les inégalités face à l'emploi, et à entériner une logique du « chacun pour soi ». On voit cette évolution partout, dans le discours et les pratiques de la Commission européenne par exemple. La vie en société serait une course dans laquelle il y a toujours un dernier... dont les sociétés doivent s'occuper. La logique de cette idée, c'est que le moins capable est un perdant ; son échec est pour lui presque une punition. Plus philosophiquement, c'est la question de la valeur de l'être humain qui est en jeu.

E. & H. : *Face à cette dérive, le contre-pouvoir syndical a-t-il vraiment dans ses priorités la défense des chômeurs et des travailleurs en précarité ?*

G. R. : Des emplois décents pour tous, c'est notre priorité absolue. Mais souvent on reproche aux syndicats de s'occuper des travailleurs stables. Je regrette cette critique, mais je regrette aussi les comportements syndicaux qui lui donneraient raison.

(1) www.ituc-csi.org

Syndicale Internationale MAIN EST EN JEU »

Les syndicats sont vraiment conscients de leurs responsabilités plus générales envers la société et les travailleurs : le syndicalisme, cela doit être dit et redit, n'est pas une société d'assurance. Mais une forte question demeure : les syndicats sont-ils capables d'organiser les travailleurs en dehors de leurs fiefs habituels, dans lesquels d'ailleurs, ils voient leur poids diminuer ? Par ailleurs, les postes de travail de l'industrie n'ont pas disparu mais sont ailleurs. Est-ce que les syndicats ont voulu ou ont pu organiser les travailleurs dans les nouvelles usines ? Comment éviter la perception de l'autre travailleur comme un ennemi ? En premier lieu, par une mobilisation autour de la lutte pour le droit syndical partout, en Chine en particulier.

Avec la société civile

E. & H. : *Pour être en phase avec les problèmes des travailleurs les plus pauvres, le syndicalisme ne devrait-il pas être moins coupé du reste du mouvement social ?*

G. R. : C'est une bonne question. Nous avons décidé de travailler étroitement et plus efficacement avec la société civile. Auparavant, c'était mal vu ; les syndicats étaient plus représentatifs, plus puissants, et tout se passait comme s'ils n'avaient pas besoin des ONG : travailler avec elles risquant de faire décliner la spécificité et le poids des syndicats. Ces réflexes n'ont pas disparu, mais des actes ont été posés dans l'autre sens (2). C'est l'Amérique Latine qui est en avance sur ce plan. Le travail y est très étroit entre société civile et syndicats.

E. & H. : *Quelle est votre appréciation, à la CSI, sur l'Organisation Internationale du Travail ?*

G. R. : Nous lui donnons beaucoup d'importance. Pour plusieurs raisons : la mise au point des Conventions internationales

et l'action continue du BIT d'abord. Il dispose d'un système de contrôle avec une certaine autorité (3). En second lieu, l'OIT représente pour nous la consécration internationale des négociations tripartites. Alors que vers 1990, le tripartisme était considéré comme dépassé (4). Margaret Thatcher avait horreur des consultations tripartites et elle n'a pas été la seule... La CSI accorde aussi beaucoup de place à la recherche de cohérence entre l'ensemble des organisations multinationales, notamment entre l'OIT et l'OMC. Certaines décisions récentes signifient des progrès en ce sens (5).

E. & H. : *Tout au moins dans les pays riches, les syndicalistes n'ont-ils pas trop compté sur l'État pour la prise en compte des exclus du travail ?*

G. R. : Difficile de généraliser... Je ne crois pas que les syndicats se soient reposés démesurément sur les États, car c'est une responsabilité publique que de protéger les plus démunis. Il faut que l'État joue son rôle. Mais les syndicats ont à faire plus qu'inciter l'État à agir. Il faut un mixage entre une action publique et une action plus militante des syndicats et des autres acteurs sociaux.

Propos recueillis par Vincent Berthet

(2) Par exemple, le travail avec le Réseau mondial contre la pauvreté (GCAP) au moment des réunions du G8, ou le travail avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

(3) Mais le problème, depuis toujours, reste celui-ci : que fait-on lorsque le gouvernement refuse un contrôle ?

(4) Au point que certains gouvernements et une partie des employeurs avaient le projet de supprimer le BIT, « devenu inutile avec la fin de la guerre froide » selon l'expression du patronat suédois.

(5) Aujourd'hui par exemple, la Banque mondiale, après une longue confrontation, accepte que les droits fondamentaux des travailleurs soient intégrés à ses critères d'intervention. Il y a quelques années encore, seule la logique économique guidait les décisions de la Banque ; les questions de la discrimination, du travail des enfants, du travail forcé étaient perçues d'emblée par ses responsables comme irrecevables.